
Documents sauvegardés

Dimanche 10 juillet 2022 à 18 h 27

1 document

Par Bibliothèque nationale de France

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Libération (site web)	<p>9 juillet 2022</p> <p>L'Agence nationale de la cohésion des territoires, un outil d'Etat taillé pour les consultants privés</p> <p>Créée par Emmanuel Macron en 2020, l'ANCT consacre un tiers de son budget de 60 millions d'euros à payer très cher des cabinets de conseil privés. Quelques mois seulement après ...</p>	3
-----------------------	---	---



Nom de la source

Libération (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Paris, Ile-de-France, France

Samedi 9 juillet 2022

Libération (site web) • 1588 mots

L'Agence nationale de la cohésion des territoires, un outil d'Etat taillé pour les consultants privés

Jérôme Lefilliâtre

Créée par Emmanuel Macron en 2020, l'ANCT consacre un tiers de son budget de 60 millions d'euros à payer très cher des cabinets de conseil privés. Quelques mois seulement après l'«affaire McKinsey», le malaise est sensible parmi les agents de cette structure publique.

La vie est bien faite, un vrai miracle. En 2019, pour la mission de «préfiguration» de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), nouvelle structure publique appelée à voir le jour le 1er janvier 2020, le cabinet de conseil EY (ex-Ernst & Young) est appelé à la rescousse par l'Etat. En lien avec la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), porte d'entrée des consultants privés dans le domaine public, la firme enchaîne plusieurs missions sur le sujet. Son travail global est facturé plus de 2,4 millions d'euros, selon les calculs de la commission d'enquête sénatoriale qui a soulevé l'«affaire McKinsey» en mars dernier. Mais le lien privilégié entre l'ANCT et EY perdure. A peine née, l'Agence lance en mars 2020 un grand appel d'offres pour des marchés publics de «prestations d'ingénierie d'appui aux territoires». L'accord-cadre est divisé en 36 lots.

Sans craindre le conflit d'intérêts, pourtant patent, EY participe à l'appel d'offres et emporte quatre lots, devenant le

cabinet de conseil le mieux doté de ce marché public de soutien aux collectivités locales. Voilà EY (qui n'a pas répondu à nos questions) chargé de plusieurs prestations aux intitulés vagues, typiques de cette activité nébuleuse : «accompagner l'implantation des grands projets stratégiques étrangers à fort potentiel d'emplois» (lot 36), «développer l'offre culturelle et de loisirs et le tourisme» (lot 30), «accompagnement au cadrage et montage de projet/opération» (lot 28), «diagnostics territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques» en Nouvelle-Aquitaine et Corse (lot 16F).

2 000 euros par journée de travail

Selon des documents internes consultés par Libé, les tarifs pratiqués sont délirants. Exemple, au sein du lot 36, avec la ligne «appui en phase post-offre France du projet pour répondre à des questions techniques ponctuelles de l'investisseur» : jusqu'à 18 400 euros pour 9 jours de travail, soit plus de 2 000 euros par journée... «Expertise financière, juridique et foncière» (lot 28) : 20 750 euros, 15 jours de travail. «Analyse des forces et des faiblesses du territoire et de son organisation spatiale» (lot 16F) : 12 jours, 12 000 euros. Il n'était manifestement pas inutile de plancher sur la création de cette Agence nationale de la cohésion des territoires.

© 2022 Libération (site web). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 10 juillet 2022 à Bibliothèque-Nationale-de-France à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20220709-LIF-022



Cet établissement public, présidé jusqu'à sa [nomination au gouvernement par la nouvelle ministre déléguée aux Collectivités territoriales](#), et maire de Beauvais, Caroline Cayeux, est une machine 100 % macronienne. L'ANCT a été voulue par le président de la République dès le début de son premier mandat, annoncée lors de la Conférence nationale des territoires le 18 juillet 2017 en ces termes : «*pour l'ensemble de celles et ceux, élus ou porteurs de projets sur le territoire qui veulent conduire à bien ces projets et qui se trouvent confrontés aujourd'hui à notre propre complexité administrative, à la multiplication des guichets*». L'enjeu est clair. Il s'agit de réorganiser, simplifier, fluidifier les rapports entre l'Etat et les territoires, selon le grand principe du «*guichet unique*». Des dizaines de cabinets de conseil, parmi lesquels les plus gros s'appellent EY, Eurogroup, Egis, CGI, Citadia ou encore Espelia, ont profité de l'opportunité pour se glisser dans les coulisses et dévorer le budget de l'ANCT. La mise en place de cette structure offre une illustration emblématique de l'influence grandissante des consultants privés au sein d'une sphère publique tentée de déléguer ses pouvoirs à ces intermédiaires de l'ombre chèrement rémunérés.

Changement de philosophie

Lancée le 1er janvier 2020, l'ANCT est le résultat de la fusion de trois structures : le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), l'Agence du numérique et l'Etablissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Dans sa nouvelle organisation, qui mélange des compétences et des cultures très différentes, il est fixé à l'ANCT trois grandes missions, selon une circulaire gouvernementale du 15 mai

2020. La première est le suivi de programmes nationaux d'aménagement du territoire comme «[Action coeur de ville](#)», «[Territoires d'industrie](#)» ou «[France services](#)». La seconde est l'aide à la conception de projets de territoires avec les communes, intercommunalités ou départements, tels, récemment, les «*contrats territoriaux de relance et de transition écologique*» lancés par l'ex-Premier ministre Jean Castex. La troisième mission, la plus caractéristique de l'esprit nouveau censé être porté par l'ANCT, est l'accompagnement «*sur-mesure*» des initiatives locales, aussi appelé «*ingénierie d'appui*», comme dans l'accord-cadre cité plus haut.

«*Cette mission ne mobilise pas tous les agents ou tous les crédits, mais à l'extérieur, on ne parlait plus que de ça. Jacqueline Gourault [ex-ministre de la Cohésion des territoires, ndlr] insistait beaucoup sur le sur-mesure*», témoigne Aline (1), une ex-cartographe à l'ANCT, qui a démissionné de l'Agence nouvelle formule car le centre de gravité de cette dernière s'était trop déplacé à son goût vers des fonctions où elle se sentait moins utile. Son cas illustre bien le changement de philosophie à l'oeuvre : au CGET, dont elle est issue, elle produisait, sous forme de cartes, des données nationales pour l'Etat ; à l'ANCT, on l'encourageait plutôt à répondre à la demande d'analyse locale des collectivités territoriales. Un autre rôle, en phase avec la culture «start-up nation» du macronisme, qui veut donner la priorité à «*l'expérience utilisateur*» et au «*service client*» ... Lorsqu'un élu local veut lancer une étude ou un projet sur son territoire, pour une requalification du centre-ville, un réaménagement des circuits de mobilité ou une stratégie touristique, et ne dispose pas des compétences pour ce faire dans sa collectivité, il est censé

s'adresser à l'ANCT par l'intermédiaire du préfet de son département, qui assure le lien. L'Agence intervient alors pour le conseiller et l'accompagner.

«*Planche à billets*»

Sur le papier, l'idée semble tout à fait pertinente. Mais dans les faits, c'est une autre histoire. Faute d'effectifs et d'un alignement entre les compétences historiques et les nouveaux objectifs, l'équipe permanente de l'ANCT (337 postes à temps plein cette année, nombre limité par un plafond d'emplois) est mal outillée pour répondre aux sollicitations ou les provoquer. D'où le recours massif à des consultants employés par des firmes privées. Dans son rapport général sur le projet de loi de finances (PLF) 2022, publié le 18 novembre 2021, le sénateur Bernard Delcros relevait, avec un ton presque ébahi, que, pour 46 % des 702 projets ayant reçu jusque-là le soutien de l'ANCT, celui-ci était «*en réalité passé par la mobilisation d'un ou plusieurs prestataires externes*». Dans le même temps, seulement 8 % d'entre eux avaient fait l'objet d'une «*expertise interne*» de l'Agence, le solde étant un mélange de subventions directes sans accompagnement ou de renvois vers des partenaires publics. Les sommes en jeu sont importantes : l'enveloppe allouée à l'ingénierie territoriale, doublée en 2021, représente 20 millions d'euros, soit environ un tiers des 61 millions d'euros de budget de l'ANCT. EY et consorts en phagocytent donc une bonne partie.

Au sein de cette Agence, l'omniprésence des consultants crée un malaise certain parmi les équipes. «*Au lieu d'être des agents du service public, nous devenons des pilotes de prestataires, soupire une ex-employée, partie fin 2021, qui ne*

peut être nommée en raison du devoir de réserve. Cela pose une question de souveraineté : on confie des politiques publiques à des firmes de conseil ! On envoie des consultants parisiens vendre du PowerPoint aux élus locaux. Cela ne répond pas aux besoins et cela coûte très cher. Ces crédits d'ingénierie, c'est une planche à billets.» La référence au logiciel de présentation de Microsoft n'est pas lancée en l'air : Aline, l'ex-cartographe, se rappelle avoir vu un jour, à côté d'elle, un consultant payé à la mission produire des cartes sur PowerPoint, un outil pas du tout adapté à cette tâche. «Tellement inefficace, tellement cher», se lamente-t-elle. Une autre agente ayant démissionné va plus loin : «Il y a un chantage permanent à l'externalisation. C'est du management par le chaos et c'est un sabotage de l'intérieur du service public.» Contactée par Libé, la direction de l'ANCT n'a pas répondu.

«Des études remises avec des copier-coller ratés»

Quel est le résultat de cette politique à l'ANCT ? A lire les premiers retours d'expérience officiels, il semble mitigé. En décembre 2021, un rapport de l'Inspection générale de l'administration, que Libé a lu, s'est montré très critique, évoquant plusieurs «effets pervers» à cet appui tous azimuts sur les consultants : «La disponibilité et la qualité des cabinets d'étude privés ne sont pas toujours au rendez-vous», constatent les hauts fonctionnaires auteurs du document. Plusieurs élus ont mentionné, dans des départements différents, des études remises avec des copier-coller ratés de documents concernant d'autres communes ou le mandatement de cabinets [...] dont la connaissance du territoire est douteuse.»

Au même moment, l'ex-députée de La République en Marche Laurianne Rossi affichait d'autres doutes dans son avis sur le PLF 2022 pour la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire : «Aucun critère de priorité thématique ni géographique n'est fixé par l'Agence [...]. Votre rapporteure pour avis s'est d'ailleurs émue de cette absence de diagnostic territorial qui permettrait pourtant d'identifier les territoires prioritaires.» Auprès de Libé, l'ancienne parlementaire, qui n'a «pas noté d'abus sur les cabinets de conseil», explicite ce qui ne va pas selon elle : «L'Agence fonctionne sur le mode de l'appel à projets. Les collectivités locales les mieux informées et outillées captent les financements. C'est le drame de notre pays : on ne fait plus d'aménagement du territoire depuis 30 ans.»

(1) Le prénom a été modifié.

Cet article est paru dans Libération (site web)

https://www.liberation.fr/politique/lagence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires-un-outil-detat-taille-pour-les-consultants-privés-20220709_AFTOYMTF4VBMBFN4ZRJ43NRUZ4